

RHÔNE 3 Un partenariat a été trouvé pour permettre au chantier d'avancer.

200 millions pour compenser les pertes de terres agricoles



EN CHIFFRES

60 exploitations agricoles seront fortement touchées.

300 hectares au maximum de sols destinés à l'agriculture seront perdus.

70 hectares pourront être économisés en cultivant les digues.

200 millions de francs sont débloqués pour compenser les pertes.

Le conseiller d'Etat Jean-Michel Cina, le président de l'Interprofession des fruits et légumes du Valais Hubert Zufferey, le conseiller d'Etat Jacques Melly et le président de la Chambre valaisanne d'agriculture Willy Giroud sont devenus des partenaires dans le projet Rhône 3. SACHA BITTEL

JULIEN WICKY

«Il y a quelques mois, nous étions face à face. Désormais, nous sommes côte à côte.» Willy Giroud, président de la Chambre valaisanne d'agriculture donne le ton. De l'eau a coulé sous les ponts depuis le débat sur le décret de Rhône 3 en juin dernier, accepté par le peuple. Les services de l'Etat et les milieux agricoles, ont donc décidé de faire front uni hier en conférence de presse. Mais derrière le slogan «tous unis, tous gagnants» du conseiller d'Etat Jacques Melly, Willy Giroud précise déjà qu'il s'agira d'être «très attentifs» à l'ampleur de la perte des surfaces agricoles.

200 millions de soutien

Car c'est bien là le cœur du débat. En adoptant le plan d'aménagement de la troisième correction du Rhône, le Conseil d'Etat décrit les relations entre R3, le territoire et l'agriculture et permet la mise à l'enquête publique des projets qui seront réalisés par secteurs le long des 160 kilomètres du fleuve en fonction des priorités. Ces travaux auront des impacts directs sur le sol agricole, les services de l'Etat évoquent un chiffre maximal de 300 hectares de perte. Des pertes qui concerneront 360 exploitations dont 60 fortement. Pour les compenser, les partenaires se sont mis d'accord sur des mesures d'accompagnement budgétisées à 200 millions de francs et financées par le

«CES MESURES DE SOUTIEN? UN ÉCRAN DE FUMÉE»



Olivier Schupbach, président de l'Association pour la défense du sol agricole (ADSA) n'est en rien satisfait par les mesures présentées hier matin qu'il qualifie «d'écran de fumée».

Selon lui, ces mesures d'améliorations foncières à hauteur de 200 millions de francs «avaient

déjà été proposées en 2008 et refusées par les agriculteurs». Et d'estimer que l'unique intérêt de ces réorganisations du sol agricole est de «stocker à bon marché 15 millions de mètres cubes de remblais que générera ce projet disproportionné. Les agriculteurs ne veulent pas servir de décharge de matériaux sachant que le Rhône a été durant des années le plus grand vecteur de pollution industrielle du canton.» **JW**

projet et donc majoritairement par la Confédération. «C'est peu et beaucoup à la fois selon les mesures à prendre. Mais c'est une somme non négligeable pour le milieu de l'agriculture», commente Willy Giroud. Le partenariat prévoit également qu'il incombera aux responsables de Rhône 3, en cas de dégâts sur les sols agricoles ou de la nappe phréatique, de prouver que ce n'est pas de leur responsabilité.

Moderniser la production

Gérald Dayer, chef du Service de l'agriculture, appelle lui aussi à aller de l'avant. «Le Valais central sera le plus touché mais c'est une occasion de construire l'agriculture du futur, de réaménager l'espace, de moderniser et d'optimiser la production.» Et de rappeler que l'agriculture a perdu 500 hecta-

Eviter les oppositions

Les mesures seront autant individuelles que collectives, en fonction de l'importance de l'emprise sur les exploitations agricoles. Compensation foncière, amélioration des structures, restructuration mais aussi utilisation des digues comme terres cultivables sont autant de possibilités envisagées. Pour Willy Giroud, le constat est clair. «Il faudra tenter, pour chaque secteur, de diminuer les pertes et de maintenir une agriculture intensive sur les terres préservées», précise celui qui siègera, avec les services de

l'Etat, dans un comité de pilotage pour coordonner ces mises en œuvre. Faut-il s'attendre à une armée d'oppositions lors de chaque mesure mise à l'enquête publique? Ce partenariat est censé l'éviter. «Si nous nous sommes assis à la table, c'est précisément pour trouver des solutions en amont qui conviennent à tous mais chaque privé reste au final libre de sa décision», relève-t-il. Ce qui fait dire à Vincent Pellissier, chef du Service des routes et cours d'eau, qu'il s'agit, «au-delà des divergences, d'offrir des opportunités».

Une vision du territoire

Le conseiller d'Etat Jacques Melly estime que cette nouvelle étape marque l'entrée «dans une phase concrète pour mener à terme cet important chantier». Une phase qui doit tenir compte de multiples aspects visant à repenser complètement la plaine du Rhône. Pour le chef du projet de la troisième correction du Rhône, Tony Arborino, ce plan d'aménagement est avant tout une «réponse à la situation de danger qui aboutira à une vision du territoire». Car bien au-delà des seules questions de sécurité ou d'agriculture, certains y voient l'occasion de changer le visage du territoire. «Ce projet est une chance unique d'améliorer cette plaine dont on n'est pas toujours fier», assure le chef du Département de l'économie, énergie et territoire Jean-Michel Cina. Reste à le concrétiser sur le terrain. **o**



Michel Bonjean est le nouveau président de la Fédération laitière valaisanne. SACHA BITTEL/A

PRODUCTION LAITIÈRE

Forte baisse en Valais

L'an dernier, 43,1 millions de kilos de lait ont été produits en Valais, soit 6,4% de moins qu'en 2014, alors qu'en Suisse cette baisse n'a été que de 1,5%. Nommé mercredi à Sierre, le nouveau président de la Fédération laitière valaisanne, le Vouvryen Michel Bonjean, explique cette différence par le fait qu'«en Valais, plusieurs importantes exploitations valaisannes ont arrêté de produire».

La baisse des prix qui a durement frappé les producteurs de lait d'industrie a incité ceux-ci à rechercher d'autres solutions

pour rentabiliser leur exploitation. Nommé en remplacement de Laurent Tornay, en place depuis huit ans, cet éleveur chablaisien préside déjà l'association des producteurs de lait Cremo du Valais.

Forte pression

Le président sortant Laurent Tornay souligne qu'en Suisse «la pression est forte sur le lait industriel (briques, beurre, yogourts, crème) qui n'est pas assez valorisé financièrement. Le prix d'achat actuel est similaire à celui des années 60!»

o GB/C

URGENCES PÉDIATRIQUES

Réduire le temps d'attente

Bonne nouvelle pour les parents du Valais central. Les médecins pédiatres installés et les médecins pédiatres hospitaliers se sont entendus afin d'améliorer la prise en charge des urgences pédiatriques dans le Valais central (régions Sierre-Sion-Martigny). «Une amélioration rendue nécessaire en raison de la surcharge chronique des urgences pédiatriques à l'hôpital de Sion», reconnaît un communiqué conjoint de l'Hôpital du Valais, de la Société médicale du Valais et de l'OCVS (Organisation cantonale valaisanne des secours). Dès aujourd'hui 1er avril, les médecins pédiatres élargissent leurs horaires de consultation, tandis qu'un nouveau numéro d'appel téléphonique est mis en service afin d'améliorer le tri et la répartition des enfants devant consulter en urgence. La nouvelle marche à suivre pour les urgences pédiatri-

ques est la suivante: en cas d'urgence vitale (perte de connaissance, suffocation, etc.) nécessitant une prise en charge médicalisée immédiate, appeler le 144. Pour les autres urgences, contacter votre médecin pédiatre traitant pendant les heures d'ouverture du cabinet. En dehors des heures d'ouverture (soirée, samedi, dimanche et jours fériés), s'adresser au nouveau numéro de tri (027 603 41 41), afin d'orienter l'enfant vers le lieu le mieux adapté à ses besoins.

L'Hôpital du Valais et ses partenaires disent vouloir «limiter le temps d'attente aux urgences et permettre un fonctionnement efficace des différentes structures d'urgence disponibles». Une évaluation de cette collaboration se fera dans les mois à venir, avant d'effectuer d'éventuelles adaptations si nécessaire.

o GB/C

PUBLICITÉ



MASSAGES A DOMICILE

CRANS MONTANA- SIERRE- SION

Bénédicte Héroult : 078 705 39 34

Expérience de 8 ans
(Hôtels 5* & Clinique)

Agréée ASCA
CHF 100.- / 60min + 20.- / déplacement